

**APPORT DE LA BANQUE MONDIALE ET LE FONDS MONÉTAIRE
INTERNATIONAL SUR LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE EN RDC : *analyse
rudimentaire juridique.***

PAR

Isaac DEGBA EGBOKO¹.

Résumé

Le présent article se focalise plus sur l'« **Apport des Institutions de Breton Woods sur la politique économique en RDC : « Analyse rudimentaire juridique** ».

Cette étude se dégage d'une part sur l'ensemble de l'Afrique mais d'autre part et d'une façon spécifique en RDC qui est bien le lieu de cogitation de tous maux de l'instabilité économique où les accords qui sont conclus entre parties demeurent inopérants ;

Les scandaleux apports desdites institutions ne sont que des récents symptômes. Il suffit de faire appel à ses souvenirs afin de constater que depuis 1960, la RDC vogue de crise économique pour arriver à la débâcle présente. Il appert que les institutions de Breton Woods par leurs œuvres philanthropiques autrement caritatives viennent en rescousse des pays en voie de développement afin que lesdits pays en quête de décollage un jour soient en même susceptibles de voler sans aucun appui. Tels sont les objectifs de ces institutions avec une vocation purement unilatérale ;

Il ressort que les assignations qu'ont prises ces dernières ne sont plus dans son ossature d'antan mais plutôt transformées à une pratique littéralement connue sous « l'opération retour » laquelle pratique oblige le pays bénéficiaire d'un don de ces institutions à la restitution de la moitié dudit donet avec un esprit démesuré comme quoi il faille officieusement donné un lopin important des terres pour extraire si pas les minerais mais exploiter la forêt. C'est cette pratique qui ne cesse d'augmenter le taux de paupérisation des pays africains et de la RDC par ricochet bien qu'elle a un bon nombre des richesses surtout gigantesques mais, confronter par le principe connu de tous « la suprématie des mains qui donnent sur celles qui reçoivent » impossible de renier à ce type de don qui biaise son caractère juridique qui n'est qu'un acte de bienfaisance et unilatéral qui n'attend que le consentement du bénéficiaire.

Les substantifs clés dans cet article seraient : Politiques et économiques.

0. INTRODUCTION

La politique économique de l'Afrique face à l'appui des institutions de Breton Woods est le reflet des réels et certains dilemmes que la plus part des Etats sous- développés font partie. Parler de l'apport de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International suggère en Amont l'indépendance pour qu'en aval il y ait un bon financement de la part de ces

¹ Isaac DEGBA, Assistant à l'Université de l'Uélé et Avocat près la Cour d'Appel de la Tshopo

baillleurs ; or, l'indépendance ne se présume pas mais elle se prouve. Cette théorie a fait montre comment les apports de ces bailleurs pourraient être rationalisés dans des secteurs cibles de développement.

Et la politique économique a été définie par plusieurs auteurs. Selon F.PERROUX, la politique économique est comprise comme science et art de gouverner un Etat ou encore comme un ensemble des affaires d'un Etat et manières de les conduire.²

Le lexique politique poursuit en disant qu'elle est une organisation relative à l'exercice du pouvoir dans un Etat.³

A travers ces deux définitions, nous osons dire que la politique économique est une méthodologie en vertu de laquelle un pays par le biais de ses dirigeants oriente ou affecte ses affaires.

Du moins, l'apport de ces institutions pourrait revêtir un pacte généré et de la croissance économique. Pourquoi devrions-nous faire une analyse sur l'indépendance de l'Afrique?

C'est parce que sans l'indépendance tout apport, toute aide, tout financement seraient toujours imposés, et pourtant, en réalité la gestion de tout apport doit se faire dans le rouage de chaque gouvernement et non avec les opérations retour qui se font tacitement. L'accès à l'indépendance paraît être la fondamentale préoccupation qu'un Etat s'attend. Ayant cette souveraineté, il a la latitude de contracter des crédits et de prêter aussi de fonds aux autres.

La République Démocratique du Congo aujourd'hui devrait réaliser un pertinent impact sur sa politique économique dès qu'elle a commencé à contracter d'une manière synallagmatique avec ces institutions.

Nous, nous avons pensé qu'un pays sans conscience est vain ; pourtant la conscience se requiert dans une autonomie de gestion il nous faut se contenir afin que l'on puisse se tailler le luxe. Autrement dit, le pays a besoin d'une Indépendance politique, économique et sociale, laquelle indépendance lui donnera une force susceptible au développement radieux.

Louis Franck BIRLAHAND⁴, fait savoir que la RDC évolue à deux vitesses :

- La vitesse transcendante et
- Celle de la pesanteur

Il développe la vitesse transcendante comme toute accélération quittant de zéro à héros qui veut dire : de rien à grand. La RDC, jadis Congo Belge dépourvue d'une administration autonome, d'une armée propre, d'une économie colossale avec un Budget et une politique nationale se verra dans ces atouts. Pour Louis Franck la politique s'avérait être un point focal d'un pays afin de rationaliser le principe d'égalité des Etats au niveau Mondial car sans une politique économique, un Etat digne de son nom sera obsolète ou vide de légitimité financière étant donné que sans l'économie, il n'y a pas un Gouvernement et pourtant une économie forte rend un pays puissant⁵.

Le second aspect, celui de voir comment la RDC a une vitesse de la pesanteur. C'est en rapport avec l'élan que la RDC revête en ce jour, un pays potentiellement riche mais avec plusieurs maux tels que : pays pauvre et très endetté, pays misérable, pays souffrant des

² F. PERROUX, *la politique économique*, éd bruylant, paris, 1964, pg 98

³ J.ph Harley, *lexique politique*, éd vénezuela, windoeck, 1998, pg248

⁴ L., Franck BIRLAHAND ; *Le développement économique en Afrique, édition Dugglas, paris, 2003, pg 4006*

⁵ *idem*

infrastructures de toutes sortes pour ne citer que ceux-ci. Ce dernier justifie ses allégations en affirmant que la force d'un Etat doit être sur les actes et non les accords muets et qui ne sont presque pas respectés. (pactasuntservanda).

La RDC, par certains pays qualifiée de misérable aux fins que sa population vit en dessous de la moyenne, le salaire que touche cette population ne noue pas les deux bouts du mois et ne permet d'épargner. Or, nous sommes aussi un pays pauvre parce que la rémunération que les agents perçoivent ne sert qu'à la survie.

La pesanteur est une force d'attraction du haut vers le bas, un Etat qui a commencé par le Congo Belge, après le Zaïre pour qu'il devienne la RDC a subi une sérieuse étape d'attraction vers le bas, l'auteur à préciser que la RDC a hérité tout pendant la zaïrianisation. Le pays avait un peu sauvegardé son standard politico économique ; au lieu de maintenir les atouts laissés, nous les avons dissuadés dans moins de 20 ans. A nos jours ; tant de chercheurs, d'opérateurs économiques, d'investisseurs, d'industries qui sont amorphes qui ne pérennisent la caisse publique et la survie de la population demeure laconique. La RDC un pays sui generis, tout se fait par bâton magique.

Isidore Ndaywel è NZIEM⁶ vient renchérir l'histoire générale du Congo de l'héritage ancien à la RDC, il a parlé d'une manière subséquente que Franck BIRLAHAND ; est ce que la RDC à protéger son Héritage? Un pays léger, touffu des contradictions qui n'apportent absolument rien sur l'émergence économique. Le développement d'un pays ne se fait pas par des cacophonies des idées plutôt par l'euphorie des idées et surtout le sens d'applicabilité des accords et la lecture des réflexions de doctrinaires chose impossible pour les Congolais, et pourtant un bon trésor c'est aussi la lecture ; le Congo riche en histoire tel qu'aujourd'hui a un gisement mondial qui n'est pas bénéfique pour sa population, la grave préoccupation est celle de bouter les histoires passées afin de vaincre le présentisme.

Quant à nous, l'esprit d'**ergaomnes** est demi en fonction de la singularisation : les intérêts généraux sont changés aux intérêts privés. Faute pour nous de beaucoup accumulés, nous jouissons d'une crise économique. Par contre, mettant en œuvre les initiatives rationnelles de développements, l'on peut bâtir un pays puissant et efficace afin de s'opposer aux esprits malveillants de certains pessimistes qui prônent la régression.

KABATU SWILA⁷ explicite dans son ouvrage : le Congo en marche ; afin de valoir tant soit peu la compétence qu'incarne notre pays, ne veut pas toujours compter sur le passé mais compte surtout sur le présentisme. Il souhaite que les apports des bailleurs de fonds soient les bienvenus si est seulement si au chef des gouvernants, il y a un esprit de croire la politique économique de ce pays.

D'une manière distincte, nous ne sommes pas d'avis à l'opinion de ce dernier étant donné que notre hier devait être dégoulinent pour que notre aujourd'hui soit meilleur et que notre futur soit encore plus meilleur.

Force est de constater que la crise qui secoue la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International est une logique de sa constitution anti démocratique, despotique, censitaire ou inféodée ; car il y a aucun intérêt que le Président des Etats Unis nomme celui de la Banque Mondiale et que le Directeur Général du FMI soit choisi par les Européens. Ce genre de partage dit ancien est révolu et doit être purement aboli ; les dirigeants de ces deux institutions ne doivent être jamais désignés sur le critère politique par contre celui de la compétence et de l'intégralité afin de prôner à la méritocratie⁸.

La RDC qui ne bénéficie pas de l'aide au développement, devrait profiter de cette crise pour revisiter sa collaboration avec les Institutions Onusiennes et les Organismes

⁶I.,Ndaywel è NZIEM, *La politique générale du Congo de l'héritage ancien à la RDC*, Bruxelles, 1999,pg 254

⁷ KABATU SWILA, *Le Congo en marche*, édition Paris, 2000, pg 79

⁸CHEIK SIDYADIOP : *Institutions de BrettonWoods et l'avenir de l'Afrique*, Edit Diop, paris, 2006, pg 100

multilatéraux. Elle doit poser l'équité dans leur mode de gouvernance et une réforme en profondeur de la BM, du FMI même de l'organisation mondiale du Commerce qui a été institué par un traité voir un contrat léonin ordonnant le désordre économique mondial favorable au développement. La RDC a perdu énormément avec les Institutions de Brettons Wood, l'ont enfoncées dans un pépin économique et chronique; les règles remèdes appliquées à la lettre ont buté a un fiasco de l'ajustement structurel interprété, d'ailleurs comme un piège du libéralisme sauvage en désengageant l'Etat par la privatisation des secteurs publics, para publics et surtout productifs. Ces lacunes compliquent mal la stabilisation de la balance de paiement, l'équilibre budgétaire, la maitrise des finances publiques, au contraire, le nombre de personnes devant survivre avec moins d'un dollars par jour a quadruplé, plus de 200 millions de personnes souffrent de la faim et l'espérance de vie est passée sous la barre de 40ans, sa collaboration vielle de cinquante ans(50ans) s'est soldée par un échec cuisant. Elle est disqualifiée et est loin d'être intégrée mais exploitée par une mondialisation mal configurée et qui est en réalité un système d'exploitation et de distribution économique très injuste pour les économies du tiers monde.⁹

BakandejawaMpungu¹⁰ dans son ouvrage du droit commercial international, développe les peurs justifiées de l'Afrique face à la mondialisation des marchés. Cet auteur a focalisé ses études finales sur deux volets en savoir: l'échec de la propagation du développement et les stratégies de développement global et intégré dans la mondialisation des marchés.

La première analyse est sanctionnée par l'échec du fait que devant les inégalités criantes des économies qui persistent en dépit de tentatives de propagation du progrès entreprises au cours du siècle passé, on peut se demander dans quelle mesure une telle ouverture ne comporte pas de risques d'aggravation de ce mêmes inégalités voire de domination et d'une forme voilée de colonisation des pays en développement par ceux industrialisés. Le système d'organisation du commerce international tel qu'initialement conçu n'a pas su provoquer la propagation du progrès et vaincre le sous-développement. Ce facteur est caractérisé par plusieurs vagues: premièrement, en spécialisant les pays sous-développés en production des matières premières et les pays industrialisés en biens manufacturés, ce système met en compétition des économies quantitativement et qualitativement inégales, chose qui suscitera aux premiers pays des complexes d'infériorités multiforme qui favorisent la domination culturelle et freinent tout développement économique isolé.

Deuxièmement, la recherche de déboucher pour leurs produits industriels et de matières premières, les pays industrialisés se sont accaparés de marchés essentiels dans les pays sous-développés où ils y ont instauré, outre l'exploitation économique, le monopole commercial, faussant ainsi, au détriment de ces derniers, le jeu de fixation des prix et de répartition équitable de recettes du commerce extérieur.

Troisièmement, les flux des capitaux en provenance soit des investissements étrangers, soit des recettes du commerce extérieurs n'ont pas eu d'effets induits escomptés sur le développement de la plupart des pays d'Afrique en raison de l'importance et de la désarticulation de leurs économies informelles, de l'inadaptation de secteur formel et de la mauvaise affectation des ressources. Au lieu de multiplier les revenus, ces flux de capitaux finissent ainsi à produire des effets inflationnistes, nuisibles au développement.

Le second volet était celui de projeter les stratégies de développement lesquelles s'expliquent par ces quatre (4) termes:

- La stabilité de prix des produits de base;
- Regrouper des pays dans de grandes assemblées en vue de former des zones de développement puissantes;

⁹CHEIK SIDYADIOP, *Op.cit*, pg 45

¹⁰G. BAKANDEJA wa MPUNGU, *Le droit du commerce international*, éd de Boeck, paris 2001, pg 160 et 161

- Le remboursement des prêts par des exportations ;
- La transformation de l'assistance aux pays en développement en apport en nature intégré dans un plan de développement.

Quant à nous, il est vrai que les analyses du professeur sont pertinentes, mais il sied de faire la part de chose, notre analyse est focalisée sur l'apport des Institutions de BrettonWoods, or, ces Institutions constituent le commerce International, motif pour lequel nous disons sans crainte que le monde est divisé en trois catégories :

1. Monde industrialisé ;
2. Monde développé et
3. Monde en voie de développement ou sous- développé.

Dans ces catégories, l'Afrique est dans la dernière position, or le taux de participation des autres régions est inférieur sur l'adhésion aux Nations Unies et sur la concrétisation de vision de la croissance économique et rationalisation de la politique économique. Que les pays Industrialisés aient un esprit d'humanisme.

Etant donné que la RDC fait partie de l'Afrique et pourtant l'Afrique est actionnaire de multiples institutions Onusiennes et multilatérales, doit remettre à l'ordre certains organismes en limitant leur ingérence et exiger d'accéder à des prêts volumineux. Elle doit se libérer ou libérer la BM et FMI et les remplacés par des nouvelles institutions plus équitables à la globalisation en vertu du plan de Lagos de 1982 qui aurait prévu la création d'un marché commun, une monnaie commune, une Banque centrale Africaine et un Fonds Monétaire Africain.¹¹

Le développement de la RDC et l'amélioration des conditions de vie des congolais est prise en compte au travers des différents programmes du gouvernement de la République, mais cette tâche de reconstruction, étant une lourde mission qui nécessite des moyens financiers colossaux outre le Budget qui ne saura supporter des charges lourdes qui sont appelées à être résolues, en même temps la crise financière frappe. Bien qu'il y a des ressources internes, le recours aux capitaux tant publics que privés ceux-ci ne valent absolument rien sur la réponse immédiate de la population c'est dans ce volet que les apports externes peuvent être utiles ; tout en pensant à la coopération avec les principaux partenaires partant de leurs spécificités.

Ces institutions financières Africaines internationales pourraient en fin agir dans la durée, stabiliser le système monétaire Africain et prévenir les crises financières. Elles pourront également revaloriser les stratégies de développement et de désendettement par un vrai diagramme de reconstruction et par un appareil productif financé avec des crédits à taux zéro ; ces équilibres seront complétés par un dispositif souscrivant à des mesures de protection. Ce qui paraît sombre et affecte à cette aire le sous- développement ou la non-croissance politico économique et le dossier de la réciprocité d'aide communément qualifié d'**opération retour**. Or la simple compréhension serait celle de savoir la main qui donne prime sur celle qui reçoit dit- on. Le manque de production ronge intempestivement notre pays ; aussi les dettes contractées n'y sont des legs ou dons mais ce sont des contrats synallagmatiques ou bilatéraux.

Le présent article aura une double architecture, outre l'introduction et la conclusion. La première traitera des apports de la Banque Mondiale sur la politique économique de la RDC et la seconde parlera de financement du Fonds Monétaire International sur le développement économique de la RDC.

¹¹K., NGUWAI KPALINGU, *Op.cit*, pg 37

1. APPORTS DE LA BANQUE MONDIALE SUR LA POLITIQUE ECONOMIQUE DE LA RDC

Le présent chapitre revêt un caractère pertinent selon lequel nous sommes appelés ici à développer les mécanismes et les raisons qui font à ce que cette institution soit une institution spécialisée de Nations Unies.

Dans cette partie nous parlerons de l'aperçue historique de la Banque Mondiale (première section), la politique économique de la Banque Mondiale (seconde partie).

I.1 APERCUE HISTORIQUE DE LA BANQUE MONDIALE

Comme nous l'avons développé précédemment, ladite institution est créée afin de résoudre les préoccupations de pays en voie de développement et aider les populations.

La Banque Mondiale est très souple et se réduit à un conseil des gouverneurs où sont représentés tous les Etats membres et un conseil d'administration présidé par une personne choisie en dehors des administrateurs et elle est une véritable Banque. Ses ressources sont constituées par les capitaux propres et le placement de ses titres dans le public, dans ce cadre elle accorde des prêts aux Etats membres à de taux d'intérêt plus faibles que ceux pratiqués dans les Banques privées. Ses crédits diffèrent de ceux du FMI par leur durée, ce sont des moyens à long termes pour l'investissement et non à court terme pour l'ajustement ; et par leur concentration sur les seuls pays en développement.

La Banque peut également faire des prêts aux entreprises privées mais dans ce cas, l'entreprise doit obtenir la garantie ou l'aval de l'Etat dont elle relève afin de répondre aux besoins des pays en voie de développement.

Eu égard à ce qui précède, l'on sait que la Banque est une Institution habilitée à réduire la crise économique en Afrique en général et en République Démocratique du Congo par ricochet. Qu'en est-il de sa politique ?

I.2 SITUATION POLITIQUE

Le pays se remet encore d'une série de conflits qui ont éclaté dans les années 1990 et généré un marasme économique et social persistant. Le Président Joseph KABILA est à la tête de la RDC depuis le 21 Janvier 2001, les élections présidentielles et législatives qui devraient se tenir le 27 Novembre 2016 ont été reportées afin de réviser le fichier électoral. Le pays est depuis longtemps plongé dans une crise politique qu'ont tenté de désamorcer les pacificateurs de l'union Africaine, Monsieur EDEM KODJO et l'Episcopat Congolais, en servant de médiation entre le gouvernement et les partis d'opposition¹². Un nouvel accord a été signé le 31 Décembre 2016 à l'issu dudit accord, l'instauration d'une période de transition qui sera cogérée par le Président de la République et l'opposition jusqu'aux élections prévues à fin 2017¹³. Il sied de dire que ledit accord n'a toutefois jamais été mis en vigueur. Chose qui influe la politique du pays et orchestre certaines crises.

A. Raison de crise économique en RDC

L'économiste en Chef de la Banque Mondiale en RDC, Emmanuel Pinto a évoqué le « choc économique de la Chine » parmi les cinq raisons justifiant la crise économique que connaît actuellement cette dernière dans une conférence animée à Kinshasa le 07 Février 2017.

Quant à lui, la RDC qui oriente depuis quelques temps plus de 40% de ses exportations des matières premières vers la Chine, se trouve actuellement dans une forte dépendance vis-à-vis de ce pays asiatique, qui connaît lui aussi une baisse de croissance économique.

¹² ACP/Fng/Zng/May, *La situation politique de la RDC*, le 09.05.2018 à 11h30

¹³ F., BOUSQUET, *La RDC plus grand pays d'Afrique francophone*, rapport d'expertise banque mondiale 2017.

La baisse de coût des matières premières, la suspension pour dix mois de production de la compagnie Suisse installée à Kipushi dans la Province du Haut Katanga, pour l'exportation du cuivre, les incertitudes politiques et l'absence des réformes dans nombreux secteurs, figurent parmi les raisons de crise économique de la RDC.

Cette crise a entraîné la suspension de la production par la firme minière Suisse en RDC et en Zambie qu'elle justifiait par les travaux de renouvellement de l'outil de travail. Elle est tributaire des incertitudes politiques occasionnées par l'actuel climat interne qui empêche les investisseurs étrangers de venir prester en RDC.

Un appui budgétaire pour résoudre la crise. En outre, ledit expert a recommandé le recours à un appui budgétaire de la Banque Mondiale en insistant sur la mobilisation accrue des recettes minières internes pour résoudre la crise économique qui gangrène l'économie congolaise.

Le gouvernement devrait aussi réduire les dépenses de l'Etat au niveau compressible dont les dépenses d'investissement.

D'aucuns n'ignorent que la BM aide à combattre la pauvreté et à améliorer les conditions de vie de la population de la RDC en subventionnant la fourniture de service (éducation, énergie, santé,...) et en réhabilitant les infrastructures routières afin de favoriser les échanges économiques.

En un mot, le plus grand pays d'Afrique francophone, possède d'immenses ressources naturelles et s'étend sur 2,3 million de km². Sa population s'élève à près de 80 millions d'habitants, dont moins de 40% vivent en milieu urbain. Avec ses 80 millions d'hectares de terres arables et plus de 1.100 minéraux et métaux précieux répertoriés, la RDC pourrait devenir l'un des pays le plus riche du continent Africain et l'un de ses leviers de croissance s'il parvenait à surmonter son instabilité politique. Ceci étant, la raison de la crise de la RDC en vertu de ce qui précède se justifie par le faible taux d'allocation de sommes par le biais de la BM, qui prête et récupère avec intérêt dument élevé.

Après une forte accélération environ 9% entre 2013 et 2014, le taux de croissance du PIB (hors inflation) a ralenti à 6,9 % en 2015 puis à 2,4 % à 2016, sont plus bas niveau depuis l'accession au pouvoir de l'actuel Président (2001). Ce ralentissement s'explique essentiellement par la baisse des cours et de la demande mondiale des matières premières exploitées par le pays, notamment du cuivre et du cobalt qui assurent 80 % de ses recettes d'exploitation. Ce choc économique a entraîné une détérioration des comptes extérieurs et une chute des réserves de change du pays en 2016, ainsi qu'un effondrement de 31 % du taux de change du Franc Congolais par rapport au Dollars Américains qui a alimenté une inflation galopante de prêt de 24 %. En 2017 la croissance devrait s'élever à 2,6 %, porté par la hausse modérée des cours des matières premières et de la production minière nationale. La monnaie nationale devrait toutefois poursuivre son repli face au Dollars et l'inflation s'accélère.

La situation des finances publiques s'est également dégradée en 2016 avec un déficit budgétaire en 2015. La chute des recettes d'exportation se tend traduite par une baisse des recettes de l'Etat. A l'absence d'accès aux marchés financiers domestiques et internationaux, le gouvernement a dû drastiquement réduire les dépenses publiques afin de contenir son déficit et limiter son financement monétaire par la Banque Centrale du Congo.

Nonobstant une baisse du taux de pauvreté de 71 % à 64 % entre 2005 et 2012, la RDC demeure encore parmi les pays les plus pauvres du monde et se situe au 176^e rang sur 187 pays du dernier indice du développement humain calculé par l'ONU (2016)¹⁴.

Eu égard à ce qui précède, la RDC, partant des analyses sus évoquées ne revêt aucun caractère d'un Etat bénéficiant de certaines aides de la BM, du fait que les gouvernants

¹⁴ F., BOUSQUET, *op cit*, pg 52

jusqu'à l'heure actuelle n'ont pas encore été vaccinés sur les opérations tacites ou mafieuses, motif pour lequel ils demeurent moins avancés par rapport à d'autres Etats ; ces genres de pratique s'avèrent être délabrés en raison d'injustice sociale et d'impunité qui battent record.

Disons mot quant à ce, la RDC, un pays pauvre, classé avant 9 dernier pays, et pourtant elle a des potentialités qui devraient générer des moyens subséquents et colossaux au prorata de son rendement, si les dirigeants étaient animés d'un esprit constructif afin de prôner l'émergence économique et politique parce qu'un pays sans économie est obsolète ; devraient rationaliser ne serait-ce que les entrées de certains secteurs tels que : les secteurs minier et douanier qui poursuivent l'exportation et l'importation des biens.

Notons que le groupe de la Banque mondiale poursuit deux objectifs ambitieux¹⁵ : mettre fin à l'extrême pauvreté en l'espace d'une génération et promouvoir une prospérité partagée. Ces deux objectifs prônent respectivement à :

- Réduire à 3 % la proportion des personnes vivant avec moins de 1,25 \$ à l'horizon 2030 ;
- Favoriser, dans chaque pays, la croissance du revenu de 40 % les plus pauvres.

Ledit groupe est une source essentielle d'appui financier et technique pour les pays en développement du monde entier. Ici, il ne s'agit pas d'une Banque au sens habituel moins d'un partenariat sans équivalent voué à réduire et à appuyer le développement. Ce groupe a un engagement certain en RDC qui s'inscrit dans son cadre de stratégie d'assistance pays (CAS) et soutient les piliers de la stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCR). Cette stratégie avait pour mission¹⁶ :

- D'accroître l'efficacité de l'Etat au niveau central et décentraliser ainsi que d'améliorer la bonne gouvernance ;
- De renforcer la compétitivité de l'économie en accélérant la croissance tirée par le secteur privé créateur d'emploi ;
- D'améliorer la prestation des services sociaux afin de relever les indicateurs de développement humain (IDH) ;
- D'apporter une réponse aux problèmes de fragilité et de conflits dans les provinces de l'Est de la RDC.

En marge des nouvelles opérations, la stratégie va s'appuyer en premier lieu sur la porte feuille existant en renforçant son impact sur le développement. Ceci étant, la porte feuille comprend des projets de réhabilitation des infrastructures (routes, chemins de fer, eau potable), de gouvernance dans la gestion des finances publiques dans la section des mines, de réforme des entreprises publiques et de l'amélioration du climat des affaires, de réhabilitation des infrastructures de santé et d'éducation ainsi que de l'amélioration des services de santé, d'éducation et de protection sociale, de gestion des forêts et parcs nationaux et d'agriculture.

2. LE FINANCEMENT DU FMI SUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA RDC.

D'emblée, il faut préciser que le financement du Fonds Monétaire International sur le développement économique de l'Afrique en général et la RDC en particulier est l'un des médecins traitants qui sont ou qui étaient venus à la rescousse de l'Afrique afin de sauver le taux criant de pauvreté. C'est ainsi que nous disons c'est une matière d'appui dans les conditions socio-économiques et politiques.

Certains ouvrages renseignent que le FMI finance les activités de l'Afrique. Mais une controverse d'aide s'est fait sentir parce que les objectifs assignés par ladite

¹⁵ www.banquemonde.org/country/drc le 04 avril 2018 12h52'

¹⁶ Groupe de la Banque Mondiale, nations Unies, 2017

institution doivent être appliqués ; l'application de ceux-là se passe par une opération qui du reste émaillée d'illégalité (opération retour) ou avec un taux de remboursement excessif.

Ils constituent en même temps un compromis entre les thèses américaines et anglaises qui ont été opposés respectivement dans le plan de White et dans le plan de Keynes. Le plan de Keynes préconisait la croissance et la défense des intérêts britanniques en louant un clearing union, qui mettrait à la disposition des pays déficitaires les excédents des autres.

Le règlement des opérations internationales ne se ferait plus en devises, mais dans une monnaie émise par le fonds, définie en or, mais non convertible. Chaque pays en recevait un quota en fonction de sa part dans le commerce, les paiements se feraient par jeu d'écriture dans les comptes de l'Union internationale de compensation.¹⁷

Le plan White se caractérisait par la priorité à la stabilité et la défense des intérêts américains. Pour White chaque pays choisissait sa parité soit en or, soit en devise-clé. Le respect de l'équilibre extérieur y serait une obligation contraignante comme la conférence est préoccupée par des questions immédiates : comment financer les déficits des alliés, comment ajouter les balances. White préconise la création d'une institution spécialisée, le fonds de stabilisation des Nations unies et associés, chargé de négocier en matière de change et d'octroyer des crédits afin d'empêcher le retour aux dévaluations compétitives.¹⁸

Ce chapelet d'historique nous fait savoir la création des institutions financières dont l'une d'entre elle nous intéressera.

1. Le FMI

Comme l'avons dit dans le premier chapitre que le FMI est une institution spécialisée du système des N.U. après la seconde guerre mondiale que la communauté internationale a ressentie le besoin d'organiser à l'échelle mondiale des relations monétaires internationales.

Au fait, jusqu'en 1914, les transactions monétaires internationales se faisaient librement dans le cadre du droit privé entre personnes privées. Les mouvements des capitaux étaient libres d'un pays à l'autre, le taux de change fixe et les monnaies nationales convertibles. La première guerre mondiale bouleversa complètement cette situation. En effet, pour résoudre les problèmes économiques et financiers urgents, les Etats ont dû recourir à diverses techniques et pratiques qui ont eu pour effet d'entraver les échanges, en une réglementation du commerce extérieur et en l'adoption de taux de change multiple. Conscient de la nécessité d'une organisation plus rationnelle des rapports économiques et financiers à l'échelle mondiale, certains Etats se mirent d'accord pour mettre sur pied un plan d'organisation du commerce international et des paiements internationaux sur une base libérale. C'est ainsi qu'ils avaient prévus de créer en pleine guerre deux institutions : l'une s'occupant des questions commerciales « OIC » ; l'autre des problèmes monétaires. A la fin de ces projets, seul qui a vit le jour était celui chargé des questions monétaires qui devait s'appeler le FMI¹⁹.

Le FMI a institué le système des quotes-parts il coordonne les politiques monétaires. Il est gardien de la règle de BrettonWoods et offre des crédits. Cependant, il n'est pas la « super-banque », qui, dans le projet Keynes, aurait pu créer un moyen de paiement supranational, plutôt un simple « pool de devises », une cagnotte au sein de laquelle chacune peut demander à puiser.

¹⁷J.P., DELAS, *Les relations monétaires internationales*, Paris, 1994,p33

¹⁸G. BAKANDEJA WA MPUNGU, *op cit*, pg 35

¹⁹G. BAKANDEJA wa MPUNGU, *op cit*, pg 36

Les ressources du fonds proviennent des contributions des membres. Chaque pays verse une quote-part calculée de son poids économique.

Ce qui est serein et certes vrai est qu'il lui est reproché le fait que certaines lacunes juridiques et historiquistes telles que la non-limitation suffisante de la souveraineté étatique et l'absence des liens étroits entre la coopération monétaire internationale et la coopération commerciale internationale, marginalisation du tiers monde.

Etant donné que nous parlons sur le financement du FMI, ce dernier revêt une organisation interne afin de répondre à ses urgences.

2. ORGANISATION DU FMI

Seule les Etats indépendants peuvent être membres de ladite institution mais les conditions auxquelles un Etat devient membre sont différentes suivant que l'on considère la situation des Etats qu'ont entendu adhérer au FMI postérieurement à la signature desdits accords.

C'est ainsi que la distinction s'opère entre les catégories de membres :

- Les membres originaires : ces tous les Etats qui ont pris part à la conférence de Bretton Woods, et qui ont accepté et ratifié les accords avant le 31 Décembre 1946, 44 Etats l'ont signé et étaient en vigueur le 1 mars 1947.
- Les nouveaux membres : cette catégorie est réservée à tout Etat qui a marqué son adhésion postérieurement à la date de la promulgation du fait que le FMI se borne à préciser que les membres devront satisfaire aux conditions fixées par les statuts. Il appartient au conseil des gouverneurs de fixer les conditions pour chaque Etat-candidat. A cet effet le conseil doit adopter une résolution dite « résolution d'appartenance » qui détermine les conditions que le nouveau membre doit remplir. Ces conditions portant sur la fixation du montant du quota alloué au nouveau membre, aux modalités de versement de ces quotas, sur le délai de versement, le délai de déclaration d'une partie de la monnaie de cet Etat et, sur la date à laquelle les transactions de change avec le fonds pourront se faire. En fin, il est fait obligation au nouveau membre de donner au fonds tous les renseignements et informations dont il en a besoin.²⁰

La RDC est un nouveau membre parce que son adhésion remonte de 1963.

Force est de constater que tous les formalismes demandés par le FMI ont bel et bien été respectés par la RDC, mais les conditions de vie demeurent criantes et navrantes et pourtant l'apport du FMI sur la politique économique de cette dernière était un grand médecin traitant qui devrait promouvoir l'Afrique sur son secteur économique et la RDC en particulier, or en analysant ces maux, nous avons compris que l'Afrique est un continent mal décollé ou parti parce qu'elle a certains éléments qui ont caractérisé son impuissance lesquels éléments sont au nombre de deux²¹ :

- la désorganisation de secteur économique et
- Le délabrement des infrastructures socioéconomiques de bases : les routes, les hôpitaux chemin de fer, aéroport, port et l'homme Africain lui-même pose problème.

La désorganisation de secteur économique crée à ce que le FMI ne puisse allouer succinctement ses fonds aux pays désorganisés, ceux qui n'ont rien comme activité ; donc un pays producteur, exportateur bénéficie facilement de ces prêts contrairement aux pays attentistes.

²⁰ BELANGER, M., *Institution économique internationale*, Paris, Economica 1989 pg 69

²¹ K. NGUWAY KPALAINGU, *Introduction aux relations internationales africaines*, Paris l'haarmathan 2007 pg 70

La RDC est aussi parmi les pays qui ne produisent rien au niveau international qui n'exporte absolument rien au marché mondial, motif pour lequel la nécessité cruciale d'un Etat demande l'économie et que notre économie est en dessous de la moyenne, cette désorganisation oppose l'inflation, le déséquilibre de balance des paiements, l'instabilité politique. Tous ceux-ci profitent au FMI.

Les infrastructures socio-économique de bases sont malades parce que les colons ne viendront jamais aménagés nos infrastructures des bases, ce manque de maintenance orchestré par nous même, les Africains précisément la RDC a engendré l'étouffement et l'incompétence de nous-même. Tout tourne autour de nous-même.

D'une manière laconique, le FMI n'est pas bénéfique pour la RDC.

PERSPECTIVES

D'une façon indéfectible pour le soutien du développement de la politique économique de la RDC, la meilleure méthodologie afin de la soutenir serait de mettre les gardes fous matériels et moraux.

Etant donné que les perspectives sont les manières d'observées une situation, un événement futur envisagé lesquelles observations peuvent être les pensées constructives tant positive que négative.

Facteurs Positifs

Attendu que, le poids que revêtent les produits miniers dans l'économie a une importance capitale, que la remontée des cours du cuivre et du fer constitue une bonne nouvelle. Ils ont respectivement augmenté entre décembre 2016 et septembre 2017, à entraînant une hausse de ces productions.

Si cette tendance se renforce en 2018 et 2019, les recettes budgétaires, les réserves de changes, le taux de change et la Balance des paiements devraient s'améliorer.

En 2015, le secteur extractif représentait 97.5% des recettes d'exportation, 24.7% des recettes courantes de l'Etat et 20.9% du PIB. Dans le secteur agricole par exemple, plusieurs études de faisabilité de parcs agro-industriels sont en cours et leur mise en œuvre aide à diversifier l'économie Congolaise, aujourd'hui lourdement dépendante du pétrole et de plusieurs produits miniers.

Facteurs négatifs

L'implication insuffisante de toutes les parties prenantes dans la conduite de la période transitoire supposée mener aux élections rend la situation politique difficilement prévisible. Elle comporte des risques majeurs pour la cohésion nationale et la paix sociale, et donc pour les perspectives économiques de 2018-2019. La sécurité reste frappante dans l'Est et le Centre du pays, aussi l'activité économique pourrait y être comprise si les violences persistaient voire s'aggravaient. Par ailleurs, la détérioration du pouvoir d'achat des ménages, causée par la hausse du prix des produits de première nécessité et la dépréciation du Franc Congolais risquent d'alimenter une crise sociale latente.

En fin, bien que la RDC ait amélioré sa position dont 182^{ième} pays sur 190 pays, suscite en nouveaux des améliorations importantes afin d'être susceptible au climat des affaires.

CONCLUSION

En somme, nous voici au terme de cette réflexion qui a porté son ossature sur « l'apport de la Banque Mondiale et Le Fonds Monétaire International sur la politique économique en RDC : analyse rudimentaire juridique ».

En effet, il était question de savoir comment se présente les apports des Institutions de BrettonWoods dans la région centrale dont l'Afrique fait partie d'une manière générale et la RDC

en particulier, afin de voir si la RDC étant indépendante, souveraine, membre de l'Organisation des Nations Unies jouissait des avantages préconisés par les membres originaires en créant les institutions spécialisées telles que la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International, lesquelles ont érigé leurs statuts pour que tout Etat qui aurait adhéré puisse respecter à la lettre les prescrits établis, si la RDC est respectée dans ces différentes conventions il serait évident qu'on alloue de nouveau les efforts qui du reste serait l'émergence d'un pays en voie de développement, encore si la RDC n'influe pas à ces différentes conventions, il serait pertinent d'éviter ou de louter la série de manipulation contractuelle de par les membres originaires pour son émergence et développement.

Chose étonnante est celle de voir comment l'effectivité assignée par ces Institutions demeure inopérante et continue a donné l'horreur sur la rationalisation des activités gigantesques ventées. Or, le merium serein des peuples congolais était celui de rendre optimal tout résultat provenant desdites Institutions choses qui n'ont abouti à des fallacieuses préoccupations qui du reste sont amorphes et superfétatoires émaillées d'une contrariété d'application. Le taux selon lequel ces dernières Institutions exigent pour le remboursement des aides qu'elles accordent influent sur la balance des paiements d'un pays, par exemple elles allouent un (1) dollar pour un pays qui a plus ou moins 77 millions d'habitants, sur le montant prêté elles exigent un pourcentage de remboursement seize (16) fois au montant accordé. A ce titre leurs apports ont un caractère constructif ou néfaste, disons que ce genre d'aide frustre la connotation même de celles-ci.

En vue d'améliorer la gestion de la politique économique de la RDC partant de différents apports des Institutions de BrettonWoods, nous suggérons ce qui suit :

- Que les gouvernants Congolais fassent attention à l'affectation de deniers publics, lesquels constituent un noyau irréversible partant de son étymologie ;
- Que les gouvernants apprennent à dire non, devant le cumul de dettes qui du reste, ne donne aucun fruit viable et appréciable par les souverains primaires ;
- Que les plénipotentiaires maîtrisent les notions de réserves au cas où un traité parait incompréhensible ou contraire aux lois internes ;
- Que le principe d'égalité des Etats ne soit pas théorique, mais bien au contraire une pragmatique au sein de nos dirigeants ;
- Que la notion de la réciprocité des Etats soit suivie de stricte rigueur ;
- Que l'exportation se fasse afin de bannir une litanie de barrière tarifaire qui, du reste astreint un bon rouage à chaque contrée frontalière du territoire national.

BIBLIOGRAPHIE

I. TEXTES REGLEMENTAIRES

- Charte de l'unité africaine
- Code des OI
- Statuts de la Banque Mondiale
- Statuts du FMI

II. OUVRAGES

- ADDA, J., *La mondialisation de l'économie*, Genève, 2006.
- BAKANDEJA wa MPUNGU Grégoire., *Le droit du commerce International*, éd de boeck, paris 2001.
- BELANGER, M., *Institution économique internationale*, economica paris 1989.
- BIRLAHAND Louis Franck., *Le Congo à deux vitesses*, édition Dugglas, paris, 2003.
- BOUSQUET Franck., *RDC plus grand pays d'Afrique francophone possède d'immense ressource, rapport d'expertise banque mondiale*, 2017.
- CARREAU, D, JUILLARD, P., *Droit International économique*, LGDJ, Paris, 1998.
- CHEIK SIDYADIOP., *Institutions de BrettonWoods et l'avenir de l'Afrique*, Edit Diop, paris, 2006.
- De Boeck Guy., *Pourquoi le Congo va-t-il si mal ?*, édition de boeck, hashet, paris, 2006.
- DELAS, JP., *Les relations monétaires internationales*, Paris LGVD, 1994.

- FRIEDMAN et SCHWART, *Politique économique des institutions de brettonwoods*, 1963.
- Harley J.ph, *Lexique politique*, éd vénezuela, windoeck, 1998.
- HB WHITE, *la théorie monétaire*, haashet, 2000.
- KABATU SWILA., *Le Congo en marche*, édition Paris, 2000.
- KABAYA KALALA François et TSHIUNZA MBIYE., *La politique économique*, revue, 2017.
- LIERDE Jean Van., *La pensée Politique*, édition de boeck, bruxelles, 2006.
- NDAYWELE NZIEM Isidore., *Histoire générale du Congo de l'héritage ancien à la République Démocratique*, paris 2002.
- NGUWAY KPALAINGU Kadony., *Les Relations Internationales Africaines*, Harmattan, paris 2007.
- PERROUX, F., *La politique économique*, éd bruylant, Paris 1964.
- TSHIBANGU KALALA., *Code des Organisations Internationales*, Bruylant, bruxelles, 2008.
- Ww ROSTOW., *La politique de la croissance économique*, éd wilton, wilton, 1960.

III. OUVRAGE DE REFERENCE

- Dictionnaire Duclos de la Banque commerciale du Congo.
- Dictionnaire le robert.
- Groupe de la Banque Mondiale, nations Unies, 2017.
- Hachette dictionnaire.

IV. INEDIT

- NGUWAY NGUWAYKadony., *Les Organisations Internationales*.

V. WEBOGRAPHIE

- Acp/Fng/zng/may
- www.wikipedia.org/histoire de l'économie du congo belge, le 21.01.2022 à 19h30'
- www.banquemondiale.org/countrydrc le 04.02.2022 12h52'
- http : www.org.fmi.pdf le 09.05.2021.

